Jean CHABERT

Chirurgien-Dentiste - 41 ans - Marié, 1 enfant

Conseiller Municipal de Belley - Conseiller Général de l'Ain
Président de l'Union de l'Ain des Elus Socialistes et Républicains

Homme d'union, homme engagé, mais aussi homme de dialogue et de contact, respectueux des convictions de chacun, Jean CHABERT est l'animateur d'une équipe dont le seul souci est le mieux-être de ses concitoyens.

Au soir du 10 Mai, François Mitterrand, notre Président, déclarait : « nous avons tant de choses à faire ensemble ».

Donnons-lui la majorité qui lui permettra de les réaliser.

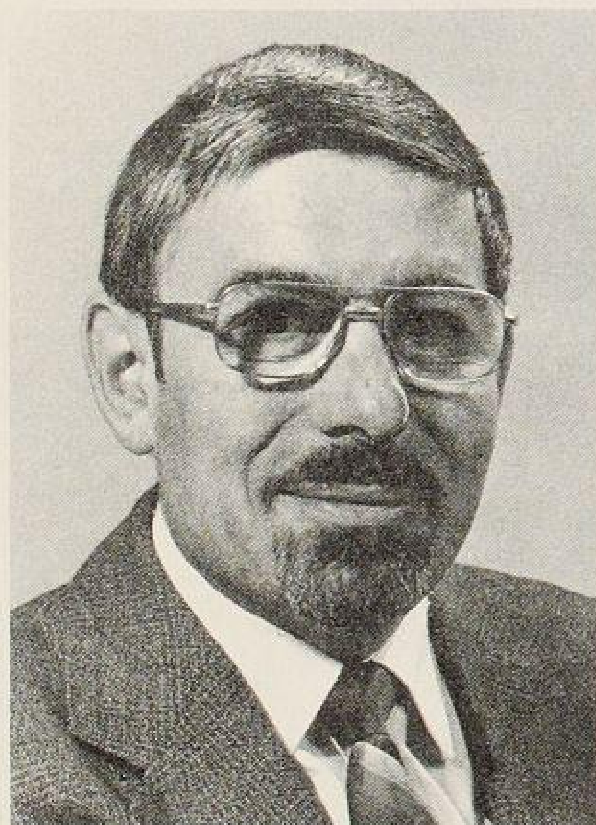
Donnons à la France les députés Socialistes dont elle a besoin.

L'élan est donné. La France repart, la France revit, la France retrouve sa jeunesse.

Ensemble nous allons relancer l'économie. Nous allons donner la priorité à l'emploi, nous allons construire une France où chacun aura sa place.

Ensemble, dès le 14 Juin, confirmons l'immense espoir du 10 Mai avec Force et dans la tranquillité.

[signature]



Avec la majorité de la France,

Dès le 14 Juin, votre voix sera décisive

vous choisirez la nouvelle politique avec un homme nouveau,

VOUS VOTEREZ

Jean CHABERT

Conseiller Général, Conseiller Municipal de Belley

Candidat du Parti Socialiste et du Mouvement des Radicaux de Gauche.

Candidat Suppléant :

Roland ANNEN

46 ans - Educateur Spécialisé

Compte tenu de la brièveté de la campagne électorale officielle et de l'étendue de la circonscription, le candidat n'a pu visiter toutes les communes. Il prie les électeurs de bien vouloir l'en excuser.

Vu : Le Candidat

République Française - Liberté, Egalité, Fraternité - Département de l'Ain

2e Circonscription

Elections Législatives du 14 Juin 1981

Le 10 Mai dernier, la majorité des Français a choisi la voie du changement et de l'espoir en élisant François MITTERRAND à la Présidence de la République.

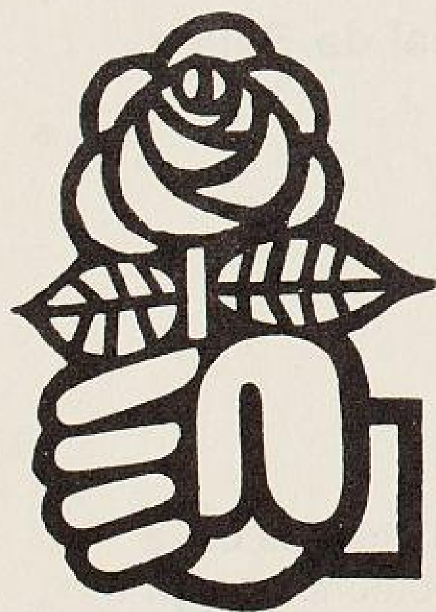
Pour mettre en œuvre la nouvelle politique de la France, il faut changer les Hommes afin de donner au Président la majorité parlementaire dont il a besoin.

C'est la raison pour laquelle vous êtes appelés aux urnes le 14 Juin.

Le Député que vous devez choisir aura pour premier devoir de **voter de bonnes lois**, c'est-à-dire **les lois justes**, assurant l'égalité des chances pour tous les citoyens.

Il aura également pour mission de défendre les intérêts de la circonscription en veillant à son développement harmonieux, dans le cadre régional et national.

Il lui faudra en permanence être ouvert au dialogue avec toutes les catégories sociales et professionnelles de citoyens et être près de la population afin de bien comprendre les problèmes qui la concernent.



Parti Socialiste

Imprimerie Nouvelle - 01300 Belley